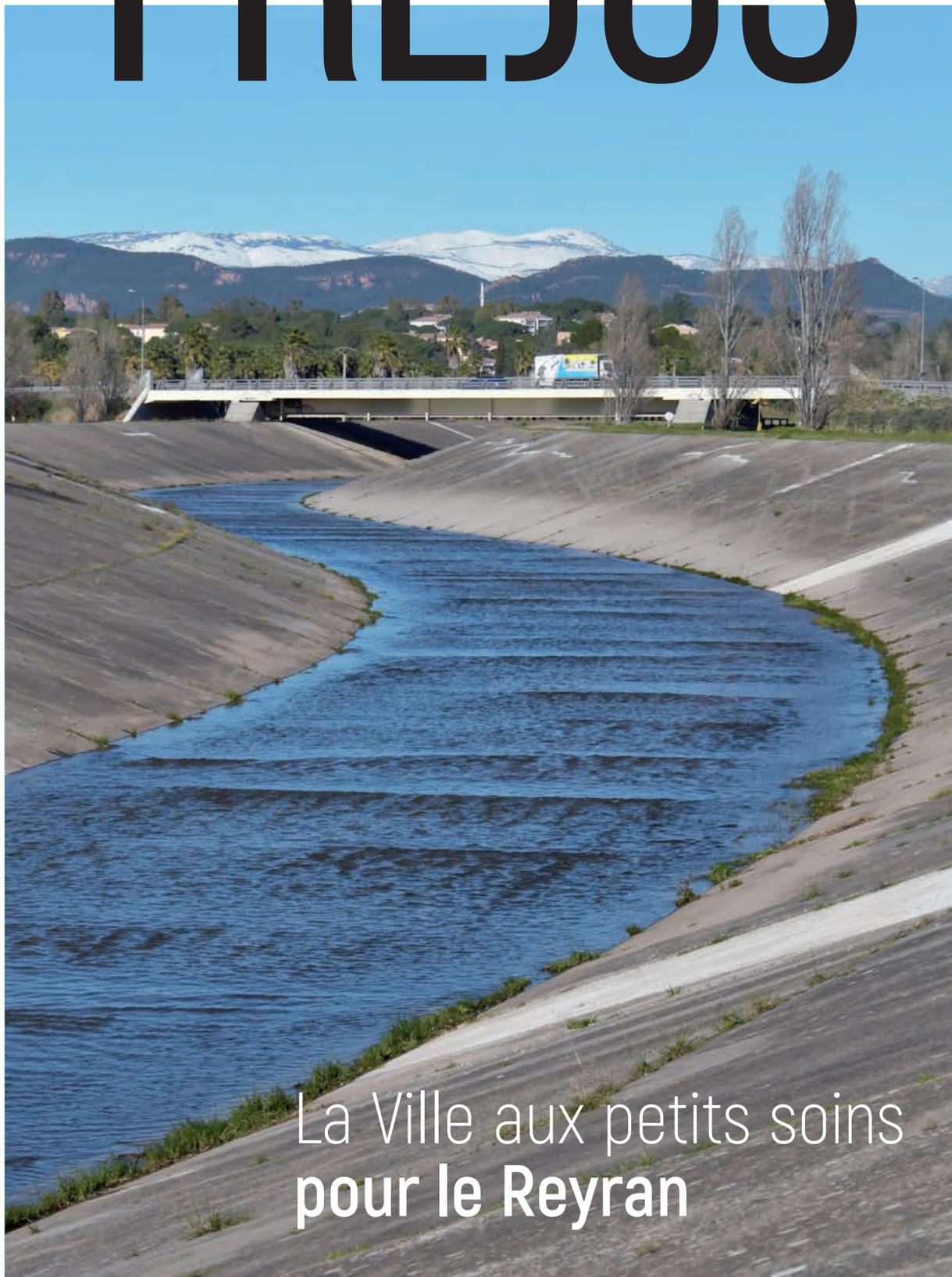


FRÉJUS



La Ville aux petits soins
pour le Reyran

N°63

ACTUS COVID · ACTUS SPORTS
CIRCUIT MÉTIERS D'ART
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
LUTTE CONTRE LES INONDATIONS · TRAVAUX
ARCHÉOLOGIE · PATRIMOINE
NOUVELLES TECHNOLOGIES · ENFANCE
ÉQUIPEMENTS PUBLICS · SÉCURITÉ · GENS D'ICI

LE MAGAZINE # Février 2021

SOMMAIRE

4 - EN IMAGES

- Illuminations & festivités de Noël
- 31 décembre : les élus soutiennent les forces de secours, la police municipale au contrôle
- Population : une ville dynamique



5 - ACTUS COVID

- Le centre de vaccination intercommunal ouvert à Fréjus
- Culture vs covid : le virus sort vainqueur... pour l'instant
- Les "non-essentiels" tirent la sonnette d'alarme



8 - ACTUS SPORTS

- Nouvel air à l'AMSLF

10 - CIRCUIT MÉTIERS D'ART

- À la découverte du circuit des métiers d'art

12 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- E-commerce : achetez local sur un seul site en ligne !



13 - DOSSIER

- Endiguement soigné pour un Reyran canalisé
- 5,1 M€ et 18 mois de travaux pour protéger les Fréjusiens
- Et maintenant ?...



17 - TRAVAUX

- Villeneuve : un parking qui ouvre une nouvelle perspective

18 - ARCHÉOLOGIE

- Haute voltige sur les façades de la cathédrale Saint-Léonce
- Tirer les expériences de l'incendie de Notre-Dame de Paris



19 - PATRIMOINE

- Plateforme Romaine : le patrimoine fréjusien mis à l'honneur

20 - NOUVELLES TECHNOLOGIES

- Fréjus, ville connectée. Retrouvez toutes vos démarches en ligne avec le "portail usager"

21 - ENFANCE

- Inscriptions scolaires pour la rentrée 2021-2022

22 - ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Un nouveau "cœur des loisirs associatifs" s'ouvre à Saint-Aygulf

24 - SÉCURITÉ

- Le plan communal de sauvegarde

25 - GENS D'ICI

- Lila Bret : la pâtisserie au bout des doigts

26 - EXPRESSION

- Tribune d'expression de la majorité et des élus non membres de la majorité municipale

 www.ville-frejus.fr

 [ville.frejus](https://www.facebook.com/ville.frejus)

 [VilledeFrejus](https://twitter.com/VilledeFrejus)

 [VilledeFrejus](https://www.instagram.com/VilledeFrejus)

 [Ville de Frejus - TV](https://www.youtube.com/VilledeFrejus)

OÙ TROUVER FRÉJUS LE MAGAZINE ?

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Fréjusiens. Il est téléchargeable et consultable sur le site internet de la Ville, www.ville-frejus.fr

Il est disponible dans tous les équipements publics et de quartier de la ville (Hôtel de Ville, mairies annexes, médiathèque Villa Marie, Théâtre Le Forum, Office de tourisme, Point info de Saint-Aygulf, maisons de quartier, centres sociaux, équipements sportifs).

Si vous ne le recevez pas, contactez la direction de la communication au 04 94 17 66 34.

Directeur de la publication : David RACHLINE - **Directrice de la communication** : Laurence RIBBE - **Rédaction** : Sophie CECCHI, Chloé CORBIN, Philippe CORBIN, Magdalena MAUCHANT, Rafaël QUESSADA et Nadia RAMI - **Photos** : Valeria PETRINI et Service Communication - **Impression** : Imprimerie RICCOBONO - **Prochain numéro** : Mars 2021 - ISSN n°1630 - 8247 - Magazine imprimé sur du papier 100 % recyclé. « Fréjus, Le Magazine » est imprimé à 36 500 exemplaires. Sa périodicité est mensuelle, sauf durant l'été.

ÉDITO



“

Faisons vivre
le localisme et
regardons l'avenir
avec optimisme !

”

Veiller à la sécurité des Fréjusiens et assurer leur protection a toujours fait partie de mes préoccupations centrales, et la lutte contre les inondations en est un aspect important. Nous avons vu à quel point les inondations de 2019 nous ont impactés, et malgré les caprices de la nature, je refuse de m'en remettre au fatalisme et de dire « c'est ainsi » ou « nous n'y pouvons rien ».

C'est pourquoi, la Ville a engagé des travaux dès l'été 2019 en vue de conforter les digues du Reyran, un ouvrage majeur dans le cadre de la lutte contre les inondations : 5,1 M€ et 18 mois de travaux auront ainsi été nécessaires à la sécurisation de cet équipement.

Protéger nos commerçants est un autre point qui me tient à cœur et cela passe par la préservation de notre tissu commercial. La fermeture administrative des commerces a malheureusement favorisé une concurrence déloyale des leaders de la grande distribution et surtout des géants du commerce en ligne. C'est pourquoi, à Fréjus, nous mettons tout en œuvre pour qu'ils continuent à vivre de leur activité. Parmi les mesures mises en place, la création d'une plateforme de e-commerce. Celle-ci regroupe tous les commerces de Fréjus ayant adhéré à cet outil de vente en ligne. Alors que le besoin du numérique s'est accru pendant la crise sanitaire, leur donner une visibilité supplémentaire nous paraissait indispensable. Cela n'empêche pas de se rendre directement dans leurs magasins dans les horaires permis par le couvre-feu.

Bien évidemment, je souhaite de tout cœur que les lieux culturels tout comme les restaurants puissent rouvrir dans les meilleurs délais. Ils sont tout autant essentiels pour notre épanouissement et ne sauraient être relégués au second plan. Je comprends la colère des professionnels impactés par les mesures gouvernementales et les assure de mon soutien le plus total.

Dans cette période délicate, il est essentiel que la Ville renforce ses investissements. Après les deux courts de tennis, le city-stade et la nouvelle Maison des associations de Saint-Aygulf, le hangar à bateaux est la dernière pierre du vaste projet de réaménagement du complexe Auzereau qui aura coûté 1,55 M€. c'est un bel exemple de notre engagement.

Ce dynamisme est également incarné par la nouvelle gouvernance de l'AMSLF, emmenée par Fabien Sgarra. Cette association, pilier du sport à Fréjus, prend un nouvel élan, et la Ville continuera à la soutenir comme il se doit.

Continuons d'espérer et gardons confiance en nos capacités de rebond. C'est pourquoi je vous encourage fortement à faire vos achats chez nos commerçants fréjusiens. Faisons vivre le localisme et regardons l'avenir avec optimisme !

David Rachline
Maire de Fréjus

ILLUMINATIONS & FESTIVITÉS DE NOËL



Allez, on ne résiste pas à vous montrer une dernière fois quelques images d'un Noël 2020 durant lequel la ville de Fréjus, avec son marché de Noël, son arbre à vœux, ses illuminations ou encore son concours des vitrines décorées, a voulu vous proposer d'oublier quelques instants la situation sanitaire et ses contraintes...



31 DÉCEMBRE : LES ÉLUS SOUTIENNENT LES FORCES DE SECOURS, LA POLICE MUNICIPALE AU CONTRÔLE



Il est de tradition, chaque 31 décembre, que les élus de la municipalité rendent une visite amicale au personnel mobilisé pour assurer la sécurité durant le réveillon de la Saint-Sylvestre.

Mmes Barkallah et Lauvard, MM. Humbert, Chiocca et Perona, adjoints représentant le maire David Rachline, ont ainsi apporté leurs encouragements aux agents d'astreinte des polices nationale et municipale, des pompiers ou encore des urgentistes du CHI Bonnet.



POPULATION : UNE VILLE DYNAMIQUE



54.623, soit le nombre d'habitants à Fréjus. Une donnée officielle de l'Insee, qui détermine la population légale de la cité romaine au 1^{er} janvier 2021 (lire notre article du 9 janvier sur le site www.ville-frejus.fr). Et surtout un signe du dynamisme et de l'attractivité de Fréjus, qui voit sa population augmenter de 1.111 habitants par rapport au dernier recensement.





LE CENTRE DE VACCINATION INTERCOMMUNAL ouvert à Fréjus

La campagne de vaccination contre la Covid-19 a débuté. Le centre de vaccination pour l'ensemble de la population de la Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée (CAVEM), installé sur la Base Nature de Fréjus et a été ouvert lundi 18 janvier. « Je suis satisfait de voir que les équipes de toutes les communes ont mené un travail ensemble pour que tout soit prêt dans les temps », a souligné Frédéric Masquelier, Président de la CAVEM.

Une visite sur site vendredi 15 janvier dernier, avant l'ouverture de ce centre, a été effectuée par le sous-préfet de Draguignan, Éric de Wispelaere, accompagné notamment du Président de la CAVEM, Frédéric Masquelier, du Maire de Fréjus et premier vice-président de la CAVEM, David Rachline, du chef de centre de vaccination, le Docteur Patrick Laborde, de la vice-présidente déléguée à l'hygiène et à la santé de la CAVEM, le Docteur Françoise Kaidomar, ainsi que du Chef de centre d'incendie et de secours de Fréjus, le capitaine Christophe Petit.

Le sous-préfet a rappelé l'enjeu de l'ouverture d'un tel centre : « lutter contre la contamination est un enjeu national. La vaccination est l'ultime possibilité de retourner à une vie normale. »

Cette vaccination est pour le moment destinée aux plus de 75 ans et aux personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque et disposant d'une ordonnance.

« Tout le monde ne pourra pas se faire vacciner en même temps, rappelle le Docteur Kaidomar.

Pour le moment la CAVEM va recevoir de la part de l'État 500 vaccins par semaine. Le nombre de rendez-vous dépend du nombre de doses disponibles. Si nous en recevons plus, nous pourrions vacciner davantage. »

L'ESPACE CAQUOT DE LA BASE NATURE SPÉCIALEMENT AMÉNAGÉ

Le centre de vaccination est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Toute personne se présentant sur place devra obligatoirement avoir pris rendez-vous* auparavant. Les prises de rendez-vous peuvent s'effectuer par téléphone 7 jours sur 7.

Un barnum de 450m² spécialement équipé a été installé à l'intérieur de l'espace Caquot de la Base nature de Fréjus et comporte :

- une zone d'accueil pour les patients
- six boxes pour effectuer et stocker les vaccins
- une zone post-vaccination dédiée au repos et à l'observation.

David Rachline a expliqué l'intérêt du site retenu. « C'est un lieu central du territoire intercommunal, nous avons un immense endroit pour pouvoir stationner et c'est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Médecins et infirmiers sont sur place pour injecter les doses. Une fois le vaccin effectué, le patient se voit imprimer une attestation de vaccination et un rendez-vous lui est fixé pour la deuxième injection.

LE CHIFFRE :

La communauté d'agglomération compte près de 19 000 personnes de plus de 75 ans sur le territoire.



INFORMATIONS UTILES

Ouverture du centre de vaccination sur rendez-vous :
9h - 17h, du lundi au vendredi.

Prise de rendez-vous 7 jours sur 7 de 9h à 17h :
Ligne téléphonique directe : **04 94 51 91 60**

Adresse du centre :
Base Nature François Léotard,
1196 boulevard de la mer - 83 600 Fréjus
Parking de 600 places accessible.

Une page dédiée à la vaccination est accessible sur le site internet de la CAVEM : [Cavem.fr/vaccination-covid19](https://cavem.fr/vaccination-covid19)

Plus d'informations aussi le site du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins>

UNE LIVRAISON À PETITE DOSE !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les délais d'obtention d'un rendez-vous sont malheureusement très longs, du fait du faible nombre de doses actuellement fournies par l'Etat (500 par semaine). Les Maires de la CAVEM ont tiré la sonnette d'alarme et déploré cette situation, souhaitant vivement que le rythme des livraisons s'accélère rapidement pour pouvoir répondre aux demandes des habitants dans des délais raisonnables.

CULTURE VS COVID :

le virus sort vainqueur... pour l'instant



Le 7 janvier aurait dû marquer la première date de l'année 2021 au théâtre Le Forum, avec un spectacle - "Fleurs de soleil" - parmi les têtes d'affiche de l'actuelle saison théâtrale, et un Thierry Lhermitte dans un rôle particulièrement attendu.

Le 7 janvier était aussi la date donnée par les instances gouvernementales pour faire un point sur l'évolution, au regard de la situation sanitaire et la pandémie de Covid-19, et la possible réouverture des sites dédiés à la culture.

Mais l'annonce, aussi attendue que crainte (notamment après que la ministre de la Culture ait déclaré que ce « 7 janvier ne pouvait être

qu'une date de revoyure » et non de réouverture), est intervenue plus tôt encore. Dès le premier jour de cette nouvelle année lorsque le porte-parole du gouvernement a confirmé que « *les établissements culturels ne pourront rouvrir le 7 janvier* » comme imaginé initialement.

À Fréjus, deux sites attendaient tout particulièrement ces annonces : le théâtre Le Forum et le cinéma d'art et d'essai Le Vox. *Fréjus le Magazine* a donné la parole à Guillaume Decard (président du conseil d'administration du théâtre Le Forum) et Jean-Marie Charvet (directeur du Vox), ainsi qu'à Martine Petrus-Benhamou, adjointe au maire déléguée à la culture.

3 RÉACTIONS



Guillaume DECARD :

« Amener la culture dans les écoles »

Président du conseil d'administration du théâtre Le Forum, Guillaume Decard a gentiment accepté de nous livrer son sentiment.

« Tout d'abord, il y a une vraie frustration du monde de la culture en général qui, depuis mars 2020, est quasiment à l'arrêt. Ce ne sont pas les quelques organisations durant l'été ou en septembre qui peuvent faire vivre les compagnies, les acteurs et le monde associatif. Étant donné le fait que la création est tout pareillement à l'arrêt à l'heure actuelle, l'équipe du théâtre travaille sur le report de la programmation sur la prochaine saison 2021-2022. Nous projetons en parallèle un fléchage des spectacles vers les écoles du bassin de vie intercommunal. Une action - la culture va à l'école - qui consiste à amener des spectacles "Aggloscènes" et "Aggloscènes Junior" vers les établissements scolaires qui pourraient accueillir les compagnies concernées.

À défaut, nous pourrions organiser des ateliers. Le but étant là de pérenniser une vie culturelle auprès de notre jeune public et de transmettre un message d'espoir. Enfin, le théâtre Le Forum met à disposition ses installations et sa scène pour des résidences d'artiste (Sébastien Ly avant les fêtes), des répétitions ou des tournages de clip (le jeune chanteur Even). »



Jean-Marie CHARVET :

« Le plus dur, n'avoir aucune perspective »

C'est un Jean-Marie Charvet entre colère et total abattement qui a accepté de nous répondre.

« Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? C'est désolant... Et le plus dur est que l'on ne nous donne aucune visibilité, aucune perspective. Les lieux culturels ne sont pas davantage nocifs ou dangereux que les supermarchés.

Il y a une incompréhension totale des décisions du gouvernement. Il faudrait s'adapter au réel, aux territoires, déléguer aux départements, aux maires : pourquoi y aurait-il plus de contaminations en région Est plutôt qu'à l'Ouest ?

Alors, qu'est-ce que vous voulez rajouter ?

Si, le fait que le 20 janvier prochain, nous, professionnels du monde de la culture en général, allons manifester sur la place Formigé, devant la mairie (lire page suivante).

En tout cas, je n'accepterai pas une 2^e fois ce que l'on nous a imposé au printemps... »



Martine PETRUS-BENHAMOU :

« La culture est nécessaire et bénéfique »

Martine Petrus-Benhamou est première adjointe au maire de Fréjus, notamment déléguée aux affaires culturelles.

« Mon souhait, soutenu par le maire, David Rachline, est de reporter les activités culturelles autant que possible, et de nous adapter en fonction des contraintes sanitaires imposées par l'État qui nous demande de fermer les lieux culturels tels que musées, théâtres, cinéma, maison des arts, salles d'expositions, salles d'auditions, etc. Le 24^e Festival du court métrage a ainsi été reporté en avril si tout va bien. Les concerts, les expos, les spectacles de danse ou encore les auditions de l'École de musique sont pareillement reportés.

Nous nous adaptons encore à un autre mode de communication à l'image de la "pause philo", animation de la Médiathèque, qui sera filmée et enregistrée pour satisfaire tous les habitués de ce rendez-vous régulier. Ces manifestations culturelles participent du soutien du milieu associatif et du monde artistique dans toutes ses composantes. Le maintien de ces événements, même reportés, impactera de façon positive le tissu économique local.

La culture nous est nécessaire et bénéfique, davantage encore pendant la période difficile que nous traversons. »

LES "NON-ESSENTIELS"

tirent la sonnette d'alarme



Banderoles et pancartes à la main, les restaurateurs et commerçants et acteurs culturels ont manifesté le mois dernier en centre-ville pour exprimer leur colère face aux restrictions d'ouverture de leurs établissements.

Ils étaient plusieurs centaines de personnes à se rassembler pour manifester, le 20 janvier dernier, place Formigé, à la suite de l'appel à mobilisation lancé par un collectif de commerçants et restaurateurs locaux jugés "non-essentiels".

Sur une estrade dressée sur la place de la Mairie, ils se tenaient debout : restaurateurs, commerçants mais aussi professionnels du monde de la culture condamnés à rester fermés compte tenu du contexte sanitaire lié à la crise du Covid-19. Chacun à leur tour, ils ont pris la parole pour exprimer leur mécontentement et pointer du doigt les contraintes les empêchant tout simplement de travailler.

« L'histoire est née d'un petit collectif fréjusien... De ceux qui ne peuvent entendre

que le travail d'une vie se transforme en faillite ! Nous voulons travailler, nous voulons être et rester essentiels ! » lançait face à la foule Arnaud Leforestier, fondateur du collectif.

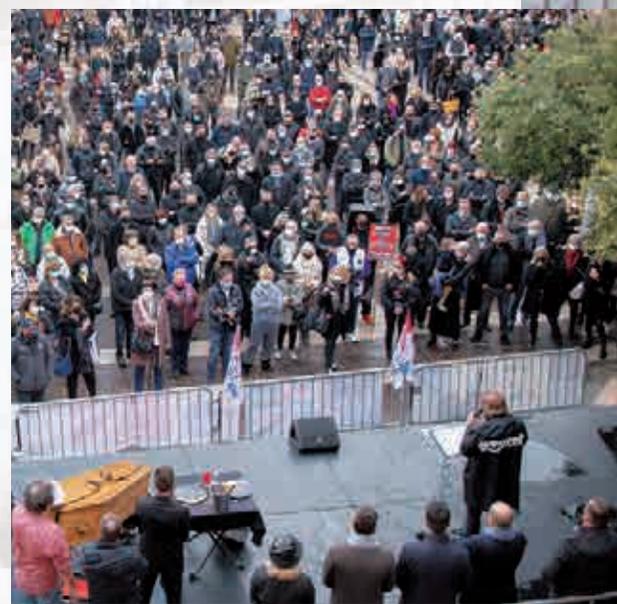
LES ÉLUS LOCAUX EN SOUTIEN

Banderole déployée sur la façade de l'Hôtel de ville, pancartes brandies dans la foule, les professionnels étaient venus de Fréjus ais aussi de Sainte-Maxime ou Saint-Tropez notamment.

Les élus locaux se sont eux aussi mobilisés à leurs côtés, élus Fréjusiens, au premier rang desquels David Rachline, mais aussi raphaëlois, à l'image de Guillaume Decard et Stéphane Iseppi, adjoints au maire de Saint-Raphaël. *« Chers amis, vous n'êtes décidément pas "non essentiels". Car vous êtes la France. La France qui bouge. La France qui vit... »* a déclaré David Rachline. *La ville de Fréjus et la CAVEM ont été en première ligne pour vous défendre et vous protéger. D'importants moyens humains et financiers ont été employés pour vous*

accompagner, vous conseiller, vous aider dans la mesure des compétences qui sont les nôtres. »

Les professionnels ont insisté sur le fait que cette action n'était qu'un début. Ils restent mobilisés pour faire entendre leur voix et que pour que cet écho se propage au delà des frontières varoises.



Tout le long de ce mois de janvier, Fabien Sgarra a fait connaissance avec l'ensemble des sections, ici au handball présidé par le nouveau secrétaire, Raoul Regaieg.



NOUVEL AIR À L'AMSLF

Une nouvelle ère s'est ouverte au sein de l'AMSLF, Association multisports et loisirs de Fréjus, juste avant les fêtes.

Fabien Sgarra en a été élu président général, succédant à Hervé de Serna.

L'occasion de partir à la découverte d'un homme multitâches, qui voit s'ouvrir devant lui un formidable mais difficile challenge, a fortiori dans une période pour le moins délicate.



Fabien, vous êtes le tout nouveau président général de l'AMSLF. Pouvez-vous vous présenter succinctement ?

« Mon activité professionnelle est conseiller en communication auprès de sportifs et dans l'événementiel, je possède ma propre société. Avant cela, j'ai été journaliste sportif au *Dauphiné libéré*, organe PQR de la région de Grenoble qui comportait diverses rédactions, avant que le journal ne rejoigne un grand groupe

Est-Bourgogne-Rhône-Alpes, avec 11 titres de presse dont *Le Progrès de Lyon*, jusqu'à *L'Est Républicain* et *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*.

Ce fut là une vraie expérience de management avec une restructuration et une nouvelle politique rédactionnelle à mettre en place.

J'ai également travaillé à la Fédération internationale du sport automobile sous la présidence de Jean Todt, plus spécifiquement chargé des relations presse sur la F1.

DES BOULES DE PÉTANQUE AU BALLON DE FOOTBALL

Vous êtes ensuite arrivé dans le Var où ont débuté de nouvelles aventures...

Exact, en 2015, mon activité m'a amené dans le Var. Puis j'ai travaillé au développement du Circuit "Passion Pétanque Française" aux côtés de Jean Casale et Pascal Mari. Un projet qui perdure et s'est formidablement développé sur le plan national mais aussi à l'étranger, au point de proposer, en année "normale", quelque 20 à 25 étapes jusqu'en Italie, en Belgique ou encore à Monaco et en Corse. Mais en tout premier lieu, c'est une vraie aventure humaine.

LA VILLE EST UNE PASSERELLE IMPORTANTE

Comment avez-vous ensuite rebondi à l'Étoile FC, où vous occupiez le rôle de directeur général ?

J'ai débuté comme responsable de la communication fin 2016 avant de devenir directeur général un an après. Et jusqu'au 4 janvier dernier très exactement.

En revanche, je reste dans l'organigramme du club, en qualité de chargé de mission sur des projets dont je discute avec Alexandre Barbero, le président. Dans ce projet à l'Étoile et cette arrivée au sein du club, je voudrais également citer Jean-Marc Astolfi, qui a beaucoup compté dans mon parcours.





Vous prenez tout juste vos fonctions. Quelles ont été - ou quelles seront - vos premières actions à la tête de l'association ?

Si l'Étoile demeure un club jeune (2009), qui doit poursuivre son développement culturel avant de rentrer dans son nouveau stade et de franchir une nouvelle étape, l'AMSLF, elle, est déjà une véritable institution. Elle existe depuis 40 ans. On sent des gens qui "font partie des meubles", qui ont un parcours associatif très prononcé, très identifié AMSLF. C'est ce que j'ai ressenti au travers des premières rencontres dans les sections. Je continuerai tout ce mois de janvier à découvrir les structures, les présidents. J'ai besoin de connaître le fonctionnement interne de chacune d'entre elles pour m'imprégner de leur projet associatif, sportif et financier. Sachant que l'on va du plus pur aspect "sport loisir" au niveau professionnel avec, par exemple, un Gustave Tamba, champion de France de boxe, et d'autres encore. »

FAIRE FACE AU COVID

Quelle sera votre ligne de conduite ?

« Il importe que tous aillent dans le même sens, avec la même feuille de route à définir ensemble, en prônant le dialogue. Je veux associer les dirigeants au développement de l'AMSLF. Conserver l'esprit du sport, une AMSLF accessible à tous, tout en développant la performance. Je sais pouvoir compter sur le maire et la municipalité. Il est essentiel de pouvoir s'appuyer sur un premier magistrat qui a fait du sport l'un de ses priorités.

Quel est l'impact du Covid aujourd'hui ?

C'est justement le plus gros obstacle qui se présente à nous actuellement. Il a fallu rassurer les salariés dans un premier temps, mais aussi tous les adhérents. J'adore la culture, mais le monde du sport aussi, en particulier amateur, souffre terriblement de cette situation. J'ai interrogé tous les présidents de sections pour savoir quelles sont leurs questions, leurs inquiétudes. Le constat est qu'il va falloir se renouveler, proposer des choses, des créneaux supplémentaires, etc. Le challenge est énorme mais terriblement excitant. »



**AMSLF
LE MOT DU MAIRE**

« La Ville sera un véritable partenaire »

David Rachline n'a eu de cesse de soutenir l'AMSLF. « Des amis, c'est ce que nous sommes tous à l'AMSLF. Mieux, nous sommes une famille », soulignait-il ainsi dans le dernier guide de rentrée en septembre 2020.

« J'ai toujours loué les qualités d'Hervé de Serna, l'ancien président, déclare encore le premier magistrat. Mais une page s'est tournée. L'association avait besoin de renouvellement avec de nouvelles méthodes. Elle doit adopter une nouvelle vision pour continuer à évoluer.

Le dynamisme de l'AMSLF va de pair avec une gouvernance volontariste et novatrice. La Ville continuera bien sûr à s'impliquer fortement pour que chacun ait accès à une pratique sportive à Fréjus et surtout à l'AMSLF, son plus beau fleuron. Dans ce cadre, la Ville sera un véritable partenaire et non un simple financeur, car il s'agit ici d'argent public.

Du sport loisir au haut niveau, de la formation à la compétition, jusqu'à la section sport & handicap afin de promouvoir le sport pour tous, l'AMSLF et ses quelque 4000 licenciés, mais également tous ses bénévoles, parents et autres, tous sont des champions, sont nos champions.

Fabien Sgarra, le nouveau président, connaît le sport. J'ai toute confiance en lui pour mener à bien les destinées de la plus grande association omnisports de la Région. »

Fabien Sgarra a connu de formidables moments avec l'Étoile Football Club d'Alexandre Barbero, notamment en Coupe de France (ici après la qualification fin 2019 sur Grenoble), et il s'offre aujourd'hui un nouveau challenge, énorme, mais terriblement excitant.



À LA DÉCOUVERTE DU



CIRCUIT DES MÉTIER S D'ART

La ville de Fréjus est membre fondateur de l'association « Villes et Métiers d'Art » depuis 1992. Elle s'investit pleinement depuis lors dans le développement de ces métiers "atypiques" sur son territoire et travaille à leur valorisation au travers de son Circuit des Métiers d'Art.

Tapissiers-décorateurs, peintres, graphistes, sculpteurs, lithographe, créateurs en tous genres... Ils sont 38 artistes et artisans à faire partie du Circuit, pour la plupart installés dans le centre historique. Le but est de transmettre les techniques et les savoir-faire à la fois traditionnels et modernes. Tous passionnés, les membres participent à la richesse artistique de Fréjus, contribuant ainsi à la renommée et au rayonnement de la cité.

En septembre 2020, la Ville a inauguré place Paul-Vernet la « Maison des Arts », une salle entièrement dédiée à l'exposition des œuvres des artisans du Circuit.

Après avoir mis le focus sur les sites emblématiques du patrimoine fréjusien, *Fréjus le Magazine* vous propose tout au long de cette année 2021 de partir à la découverte de ces artisans qui participent à la vie culturelle, mais aussi touristique et économique, de la ville.

Bonnes et belles visites.

“ Tapissiers-décorateurs, peintres, graphistes, sculpteurs, lithographe, créateurs en tous genres... ”

”



Jean LAURENT, au contact du plexiglas

« Le "plexi" se fond très bien dans la divagation de mon esprit. » C'est avec ces mots que Jean Laurent, dit Jan Lo, se décrit. Amoureux de l'art et du port, il s'installe à Fréjus en 2013. Architecte de métier, cet artiste plasticien autodidacte a choisi « tout naturellement » le plastique car c'est une matière qu'il aime travailler. « C'est plus difficile à manipuler que les autres matériaux, donc plus intéressant à mon goût. » Et si on lui demande pourquoi le "plexi" en particulier, la réponse semble évidente pour lui. « Il n'y a vraiment qu'un fou pour créer avec une telle passion. »

Et cette passion, il la transmet à travers ses œuvres, issues du plus profond de sa créativité. « Souvent, je prends une plaque de "plexi" sans idée particulière, et l'inspiration me vient avec le contact de la plaque dans les mains. Je l'adapte alors dans la forme la plus fluide possible. »

À l'avant-garde depuis 1968, il avoue presque avec émotion ne pas pouvoir s'en défaire.

« Je travaille avec des méthodes anciennes, ce que je considère comme un avantage. » Ainsi, pas de table de découpe automatique, pas de laser, pas de tablette pour esquisser numériquement... Tout est pensé, dessiné et fabriqué à la main. « Je ne dis pas que ce n'est pas bien, l'art numérique, mais c'est autre chose. Je reste conventionnel, et je suis le seul en Europe à ce jour à travailler comme je le fais, à la main. » Et il tient à rester conventionnel. « Je fais fabriquer des outils spéciaux, que personne ne possède, que je guide ensuite avec mes mains. »

Œuvre à deux ou à quatre mains ?

Si Jan Lo façonne seul le plastique, il prend également plaisir à créer des œuvres à quatre mains avec sa femme, Nathy, également artiste. « Chacun travaille de son côté, selon un thème commun. Puis l'on allie nos techniques et nos réflexions pour voir ce que cela va donner. C'est la fusion de nos esprits. »

« Je suis là pour faire connaître mon art, explique-t-il, je m'amuse quand je crée. » Son simple souhait, faire rayonner Fréjus au niveau international. « Lors de nos expositions, on prend plaisir à présenter le fruit de notre travail made in Fréjus, France. » Pour cela, la Maison des Arts, récemment inaugurée, est un moyen pratique d'exposer les œuvres aux yeux de tous.

Jean LAURENT (JAN LO)

Plexi Art Fréjus

107, rue Saint-François de Paule

Tél. 06 52 97 22 49 - Mail. janloplex@gmail.com



Nathalie PACCALET, de la couleur et du pep's dans l'atelier de Nathy

Artiste autodidacte, Nathalie Paccalet, dite Nathy, est uneoureuse des couleurs, et se qualifie ainsi de "serial colors". Depuis la rue, on aperçoit ses créations vives et flashy, qu'elle expose dans son atelier, situé dans le centre-ville de Fréjus. Les œuvres, toutes issues de son imagination et travaillées au feeling, s'inscrivent généralement dans un mouvement mêlant street et pop art.

Pour exprimer son talent, elle s'appuie uniquement sur des supports recyclés et des matériaux de récupération. Pour « pousser un mini coup de gueule contre la surconsommation », comme elle l'explique. « Je trouve important de démontrer que chaque objet peut avoir une seconde vie. » Son outil de prédilection, les affiches de rues, que l'artiste estime « en voie de disparition » avec le développement de l'ère numérique. « J'aime ce support. On ne sait jamais ce que l'on va faire à l'avance, et puis on va apercevoir un mot, une idée. C'est l'élément déclencheur de l'œuvre. »

Loin des contes de fées...

« Cendrillon, les princesses, non merci. Même durant l'enfance, je préférerais jouer au combat avec mon frère, plutôt qu'aux Barbies. » Et c'est sans doute parce qu'elle n'a jamais quitté son âme d'enfant qu'on retrouve principalement l'univers Marvel, Avengers et les comics dans ses créations... « Depuis des années, j'ai un carnet à idées dans lequel je note absolument tout. Il me faudrait 5 ou 6 vies pour réaliser toutes les envies qui me passent par la tête ! », confie-t-elle en riant. Elle privilégie ensuite l'actualité, un événement dans les médias par exemple, tout en se focalisant sur la notion de liberté et laissant une place à sa créativité.

100% autodidacte et fière de l'être

Installée depuis plus de trois ans à Fréjus, Nathy a "plongé" dans l'art dès l'enfance. Durant ses études, elle entame une formation de 6 mois aux Beaux-Arts, mais ce côté trop académique la dérange. « Nous sommes des artistes, nous avons ce besoin de liberté, sans limites, sans contraintes. Cela paraît facile, vu de l'extérieur, d'être artiste, de créer, mais c'est avant tout une idée de transmission. » C'est pourquoi elle intervient également auprès des enfants dans les cours d'arts plastiques, dans le but de leur apporter une nouvelle vision de la culture. « J'ai toujours pensé que nous avions "deux nous" en nous, comme un double jeu. On peut défendre les bonnes choses d'un côté, de l'autre les provoquer. »

Nathalie PACCALET - L'Atelier By Nathy

107, rue Saint-François de Paule

Tél. 06 18 75 0293 - Mail. natypaccalet@hotmail.fr



Pascale MOUCHÈS, la passion de la terre à l'échelle locale et internationale

Potière et sculptrice, Pascale Mouchès a découvert presque « par hasard » la terre, matière qui l'a rapidement ensorcelée. « Je travaillais comme commerciale de banque, mais je m'ennuyais. Je me suis inscrite à un cours municipal de poterie. Avec peu de choses, je suis tombée dedans. »

Artiste autodidacte, elle a énormément pratiqué à l'étranger, renforçant ses techniques au fil du temps. « J'ai vécu à Dubai pendant 7 ans, c'est là-bas que j'ai commencé à donner vie à des petits animaux. Et c'est ainsi que sont nés les chameaux en bois et en faïence. » D'où le nom de son atelier au centre-ville de Fréjus, "Atelier Chameau Blanc". Un clin d'œil envers sa pièce « porte-bonheur ».

La nature, sujet d'inspiration favori

Ses matériaux préférés, la terre cuite qu'elle transforme en faïence blanche, et la terracota -faïence rouge. Pour ses créations, elle associe souvent des matières à la terre. Bois flotté, clous rouillés, grillage, fil recuit... Une façon unique d'apporter sa touche personnelle à ses œuvres. « Ces petits détails donnent des effets de matières, qui sont à mon sens, intéressants », affirme la céramiste. Et pour l'inspiration, il lui suffit d'ouvrir les yeux. « Il y a des idées extraordinaires dans la nature, on a beaucoup à s'inspirer de l'espace qui nous entoure. »

Passionnée, elle pourrait expliquer pendant des heures son travail : les outils, les techniques, les modes de cuisson... « C'est incroyable tout ce que l'on peut apprendre sur la terre, c'est réellement une matière intrigante et hypnotisante, lorsqu'on s'y intéresse sincèrement. » C'est pourquoi elle souhaite transmettre son savoir-faire à travers des ateliers. Pour Pascale Mouchès, « l'artisanat d'art doit être populaire et accessible, que ce soit purement décoratif ou utile. »

Unir le local et l'international dans ses œuvres

Finies les escapades à l'étranger, la potière a décidé, il y a bientôt 4 ans, de « revenir aux sources », à Fréjus. « Cette ville est d'une richesse extraordinaire pour créer, s'ancrer et valoriser le patrimoine », confie-t-elle avec émotion. Mais, toujours sans oublier ses aventures précédentes... « J'essaie de rappeler dans certaines de mes créations un côté international, en transposant par exemple des motifs d'origamis rapportés du Japon. C'est une manière de mêler deux arts pour créer un chef-d'œuvre. »

Pascale MOUCHÈS - Atelier Chameau Blanc

59, rue du Docteur Ciamin - Tél. 06 19 12 13 40

Mail. atelierchameaublanc@hotmail.com



E-COMMERCE :

achetez local sur un seul site en ligne !



Une plateforme « e-commerce » a été mise en place par la Ville afin de retrouver vos commerces locaux fédérés sur un seul et unique site en ligne



Le site en ligne est lancé, rendez-vous sur acheter-local.frejus.fr pour retrouver vos commerçants de proximité et acheter vos produits locaux préférés !

La ville de Fréjus a investi dans la création d'une « Market place », comprenez une « Place de marché ». C'est une plateforme qui recense tous les commerces de Fréjus qui ont adhéré à ce projet de vente en ligne. « La Place de marché est une passerelle qui permet aux commerçants de mettre en avant un complément de leur offre commerciale traditionnelle », détaille Marco Orféo,

développeur de la plateforme pour l'entreprise fréjusienne Créamania.

Achats en ligne, « Click and collect » et livraison à domicile sont désormais incontournables pour les commerçants et artisans. « *Compte tenu des conditions sanitaires depuis près d'un an, le besoin du numérique est omniprésent. La Ville avait aussi un besoin de fédérer ses commerçants autour d'un projet commun. Et les commerces avaient besoin d'une visibilité supplémentaire* », souligne Christelle Plantavin, adjointe au maire déléguée au commerce et à l'artisanat.

Afin de mettre en œuvre cette « Place de marché », la Ville a bénéficié d'une subvention financière auprès de la Banque des territoires et de la Caisse des dépôts, dans le cadre du dispositif national « clique mon commerce ». Un dispositif visant à soutenir la mise en place de solutions numériques collectives en faveur du commerce de proximité.

Ce projet impulsé par le maire David Rachline et ses équipes a un double intérêt, pour le commerçant et pour le consommateur. Prenez note !

COMMERÇANTS, VOICI LES AVANTAGES D'UNE PLACE DE MARCHÉ :

- **ouverte à tous** : commerçants, artisans, artistes, restaurants, cafés, hôtels, producteurs locaux et prestataires de services du territoire fréjusien
- **vos commerces référencés en ligne**
- **l'inscription au service « Place de marché » est totalement gratuite** car entièrement financé par la commune. Des frais seront appliqués aux commerces uniquement sur les transactions en ligne payées par carte bancaire
- **vente en ligne**
- **livraison** : chaque commerce est libre de proposer ou non de la livraison, de déterminer si elle est gratuite ou payante et d'en définir le coût ainsi que de déterminer sa zone de chalandise

- **paiement** : le commerçant est libre de proposer le paiement au retrait de la commande, par chèque ou par carte bancaire
- **les consommateurs peuvent s'abonner** à leurs commerces favoris afin de recevoir les derniers produits ou promotions disponibles
- **les commerçants peuvent envoyer un message** ou mail direct à « leurs abonnés »

COMMERÇANTS : COMMENT VOUS INSCRIRE SUR LA « MARKET PLACE » ?

Flashez-moi pour accéder au formulaire d'inscription



CONSOMMATEURS : QUE TROUVEZ-VOUS SUR LA PLACE DE MARCHÉ ?

- **liste et contact** des commerçants et professionnels
- **produits et services disponibles** à l'achat en ligne
- **produits en promotion**
- **plusieurs solutions de paiement et de livraison**
- **un moteur de recherche par produit** est accessible sur la page d'accueil de la plateforme

ENDIGUEMENT SOIGNÉ POUR UN REYRAN CANALISÉ

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS : LA VILLE AU CHEVET DU REYRAN

L'histoire de Fréjus reste marquée par la catastrophe du barrage de Malpasset. Au nom des 423 victimes de cette tragédie, mais également pour protéger et mettre à l'abri les Fréjusiens, le Reyran canalisé a été édifié dès 1960 pour permettre au torrent en période de crue de rejoindre la mer sans inonder plaines et quartiers alentour.

« Un ouvrage majeur pour la ville de Fréjus dans le cadre de la lutte contre les inondations », ainsi que le définit le maire David Rachline. Mais le temps fait son œuvre et le Reyran canalisé « méritait, d'être réparé en plusieurs endroits, et de voir certains éléments renforcés. C'est ce qu'a fait la ville de Fréjus ces 18 derniers mois en engageant un plan de travaux de plus de 5 M€ ».

Retour sur un immense chantier débuté à l'été 2019, et perspectives pour l'avenir.



5,1 M€ et 18 mois de travaux

Le Reyran est un torrent intermittent de 26 km de long qui prend sa source à Bagnols-en-Forêt, pour venir se jeter dans l'Argens, à quelques mètres seulement de l'embouchure éponyme et de la jonction avec la Méditerranée.

Le Reyran possède dix affluents référencés, les plus importants étant la Buême, le Gargalon, le Gonfaron et le Reyranet.

Après la catastrophe du barrage de Malpasset en 1959, a été décidée l'édification d'un canal en béton sur les huit derniers kilomètres du Reyran, lorsque celui-ci atteint les plaines et traverse ensuite la ville de Fréjus du nord au sud.

Cet ouvrage sera réalisé immédiatement après la catastrophe, dès 1960, depuis le péage du Gargalon et sa confluence avec l'Argens huit kilomètres plus loin, soit 16 km de rives.

Avec ses 40 mètres de largeur, il était à l'époque dimensionné pour un débit de 550 m³/sec,

soit une crue centennale. Mais l'usure des années qui passent, les flots qui déferlent, les crues qui ont pu se succéder ont peu à peu fragilisé l'ouvrage.

Tout le monde se souvient ainsi des quelque 120 m linéaires de digues emportées en 2012 à hauteur du chemin de Montourey.

Un "incident" mettant en exergue la nécessité d'une intervention afin de conforter ces digues.

DALLES ABÎMÉES ET LONGRINES

Au travers des premières interventions dans le lit même du Reyran avec « *la reprise des dalles abîmées, la reprise des longrines – éléments structurants qui servent à la résistance des dalles –, ou encore les radiers, fissures et autres joints* », explique **Pierre-Michel Trénac**, directeur général des services techniques de la ville de Fréjus chargé de ce chantier avec Philippe Rasmus et Aurélien De Sa.

ÉTUDE AU GÉORADAR

Pour « *pouvoir travailler dans des conditions optimales, (à savoir au sec), nous avons réalisé des batardeaux (déviation du filet d'eau, Ndlr), précise Aurélien De Sa. Ce qui a nous notamment permis, à l'aide d'un géoradar, d'étudier et de déceler d'éventuelles cavités souterraines, tant dans les dalles de soutènement que celles de fond, susceptibles de s'affaisser au fil du temps. Quelques-unes ont été découvertes, mais sans réelles conséquence possibles à terme* ».

L'étude des 16 kilomètres (au total) de rives s'est ainsi poursuivie sur l'ensemble de l'année 2019, alors que débutait en parallèle, sur les premières parties achevées, le réaménagement d'anciennes rampes d'accès sur les digues, mais plus souvent la réalisation de nouvelles rampes.





pour protéger les Fréjusiens

Aurélien De Sa justifie cette deuxième phase de travaux. « L'objectif est ici d'assurer la conformité de ces rampes d'accès, mais également de permettre un accès facilité depuis l'extérieur de l'ouvrage, notamment pour des engins de chantier qui, par définition, doivent ici réaliser des manœuvres délicates, bien souvent dans des conditions climatiques difficiles et/ou de nuit. »

AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE EN COMPLÉMENT

Et la réalisation de nouvelles rampes a parfois nécessité en parallèle de menus aménagements de la voirie située en pied de digue, à base de « chicanes comme cela a été le cas chemin de Montourey ou celui de la Vallée rose par exemple », afin de maintenir la largeur de la voie de circulation.

Ces rampes d'accès ont, au final, été pourvues de barrières limitant l'accès aux véhicules de services et d'entretien, et à tout usager autrement qu'à pied ou vélo. Tant les pistes

de crêtes que celles en pied de digues ont également subi une rénovation afin d'y permettre une circulation la plus aisée possible.

Au cours de cette deuxième année d'intervention(s), d'autres reprises de dalles (à l'arrière de la ZA du Capitou par exemple, après qu'une d'entre elles se soit écroulée au sortir des intempéries de fin 2019) ont été à leur tour réalisées.

« Ces dalles abîmées, diagnostiquées lors de la première tranche de travaux, ne présentaient toutefois pas un caractère d'urgence car peu fragilisées en regard de l'immédiateté d'intervention sur d'autres sites. »

Au Capitou précisément a d'ailleurs été ajouté un clapet d'évacuation des eaux qui pourraient s'accumuler dans le fossé extérieur.

GÉRER TOUS TYPES DE FRAGILISATION

Car il convient certes de gérer les digues, le lit du cours d'eau mais également l'aval, côté riverains, et les pieds de digues.

« Cette étape des travaux a pareillement été menée tout au long de cette année 2020, reprend Pierre-Michel Trénac, avec la finition des talus avals, soit la partie externe des digues, et les aménagements nécessaires. »

Certains secteurs de digues comportaient ainsi des "anomalies" sur des linéaires variables. À titre d'exemples, « la présence de végétation déstabilisant le talus, occultant le contrôle visuel de l'ouvrage... Ces désordres, qualifiés de "singularités" ont été traités sur l'ensemble de l'ouvrage, consistant en une purge initiale suivie d'un reprofilage de ces talus ».

Et parfois sur des centaines de mètres linéaires, l'on pense ici au chemin des Plaucudes en arrière de la RD8 et de l'avenue du 8-Mai 1945.

Et dans cet ensemble, l'on comprend encore les clapets du Reyrannet, rénovés et modernisés avec, notamment « l'ajout de batardeaux permettant une déconnexion Reyrannet/Reyran si nécessaire (lors de crues) ou en cas de défaut sur l'un des clapets ».



À l'automne dernier, le maire a visité l'ensemble des travaux effectués sur la digue. Sur les visuels ici, l'effondrement de la dalle en arrière de la ZA Le Capitou et sa réparation.



et maintenant ?...

« Le confortement et la sécurisation des digues du Reyran sont aujourd'hui achevés, poursuit **Pierre-Michel Trénac**. Le Reyran canalisé est aujourd'hui apte à recevoir une potentielle crue. »

Mais « un tel ouvrage d'art, un tel système d'endiguement » suppose et impose qu'il soit « étroitement surveillé, avec la mise en place d'un certain nombre de procédures et une instrumentalisation de ce dispositif de surveillance ».

En ce début 2021 doit ainsi être finalisée la mise en place du marché qui permettra, sur site, la réalisation concrète de ce dispositif de surveillance.

« LA VILLE DE FRÉJUS PREND SA PART »

Et s'il est à noter que ce vaste chantier est passé, le 1^{er} janvier 2020, sous la compétence "Lutte contre les inondations" de la Communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée.

La Cavem a donc eu, à partir de cette date, la maîtrise d'ouvrage, l'entretien et le suivi des digues du Reyran, déléguant par convention la maîtrise d'œuvre (suite et fin du premier chantier de confortement et de sécurisation) à la ville de Fréjus.

En l'occurrence, de par leur expérience, de par leurs connaissances techniques et de terrain, les ingénieurs de la ville de Fréjus continueront de travailler sur ces « nouvelles étapes qui doivent maintenant intervenir », **conclut le maire David Rachline**.

Ajoutant encore « car il est un facteur important et auquel la ville de Fréjus ne dérogera pas comme elle l'a toujours fait par le passé, et quand bien même elle n'est pas à l'origine des dérèglements climatiques.

La ville de Fréjus continuera de prendre sa part dans la protection de ses administrés et de tous les Fréjusiens et de maîtriser au mieux les potentielles inondations. »

5,1 M€ TTC

5,1 M€ TTC auront finalement été engagés sur ce chantier de confortement des digues du Reyran sur deux années, financés à 60 % par la Ville, et à 40% par l'État : 1,3 M€ investis en 2019, 3,8 M€ au titre de 2020.

VILLENEUVE :

un parking qui ouvre une nouvelle perspective

Voici tout juste un mois était livré le tout nouveau parking réhabilité de Villeneuve, à l'intersection de l'avenue de Villeneuve et de la rue des Anthémis, sur le délaissé qui existait entre l'arrière de l'école élémentaire des Eucalyptus et les premiers immeubles du quartier.

Outre un gain de 60 places (de 29 auparavant à 89 à ce jour, parfaitement délimitées au sol, visuel ci-contre), l'amélioration de l'éclairage public et la mise en place de réverbères à Led pour une plus grande sécurité, cet aménagement offre également un nouveau point de vue sur un autre récent projet né dans ce quartier, la résidence intergénérationnelle "Les Jardins d'Agrippa", édifiée en lieu et place des anciens city-stade et du terrain de football.

À la faveur de l'aménagement du parking, cette résidence, qui se partage entre appartements réservés à des familles fréjusiennes et à des seniors, semble aujourd'hui apparaître aux yeux du grand public alors qu'elle a pourtant été inaugurée fin 2019.



LES DERNIERS CHANTIERS DE 2020...

Port-Fréjus : reprise d'enrobé place Dou Maiet

Dans le même esprit que ce qui avait été réalisé quai de la Marine, au devant des ensembles immobiliers et le long du bassin de Port-Fréjus II, la ruelle qui rejoint la place Dou Maiet depuis l'avenue de Port-Fréjus a fait l'objet d'une réfection de son revêtement, au moyen d'un enrobé rouge et de surfaces rénovées à l'aide de béton désactivé.

COÛT DES TRAVAUX : 10.000 € TTC



... LES PREMIERS DE 2021

Nouveau bitume boulevard Corot à Saint-Aygulf

Une première partie - portion entre l'avenue du Train des Pignes et l'avenue Musset - avait subi pareille réfection au dernier trimestre 2015. Cette fois, c'est la seconde partie du boulevard Corot, à Saint-Aygulf, depuis l'avenue Musset jusqu'au chemin des Douaniers et la calanque Carolus-Duran, qui a bénéficié en ce début d'année d'une réfection totale de voirie.

COÛT DES TRAVAUX : 113.000 € TTC



Aménagement de la placette rue Aubenas

La Ville va procéder à l'aménagement de la placette au devant de la résidence "Le Moulin des Oliviers", à l'intersection des rues Aubenas et du Bel Air. Après la mise aux normes PMR de l'arrêt de bus et la réfection de la voirie au cours de l'automne dernier, la placette sera mise en valeur avec la pose d'un béton désactivé et l'apport de bancs pour passer un agréable moment en plein cœur de ville.

COÛT DES TRAVAUX : 100.000 € TTC



Mise en lumière à l'intérieur du baptistère.



HAUTE VOLTIGE

SUR LES FAÇADES de la cathédrale Saint-Léonce

Vous avez certainement vu voltiger ces derniers mois « les cordistes » sur les façades des tours de la cathédrale Saint-Léonce.

Suspendus à plusieurs dizaines de mètres du sol, ils ont défilé et remis en place des filets de protection de la tour du chevet de la cathédrale afin de procéder à un relevé numérique des façades dans le cadre, notamment, de la restauration du monument. Le relevé numérique consiste à réaliser des captations lasergrammétriques et photogrammétriques par drone. Ainsi, une équipe de la société Art Graphique et Patrimoine (ARTGP) a été mobilisée également sur place pour effectuer la mission.

Concernant cette opération commandée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le service Archéologie et Patrimoine de la Ville a été sollicité pour suivre l'ensemble de la partie archéologique. « *Nous travaillons sur les façades avant d'entamer le suivi des travaux de sondages géotechniques* », explique **Pierre Excoffon**, chef du service municipal qui mène aussi des missions à l'intérieur de l'édifice, en particulier dans le baptistère.

SAINT-LÉONCE : UN MONUMENT PASSÉ AU PEIGNE FIN

Sous la maîtrise d'ouvrage de la DRAC et la conduite de l'Architecte en chef des monuments historiques, Michel Trubert, la cathédrale a déjà bénéficié de plusieurs coups de neuf depuis 2008 pour les toitures, le relevage de l'orgue ou encore la réfection des installations électriques. Des travaux d'amélioration de l'éclairage sont toujours en cours aujourd'hui sur différents espaces de l'édifice.

Aussi, des travaux ponctuels sont réalisés sur les décors peints des plafonds des galeries du cloître et sur l'amélioration de la protection du portail de la cathédrale et de son fonctionnement.



Les cordistes voltigeant sur les façades et le géomètre effectuant ses photos par drone.



Tirer les expériences de l'incendie de Notre-Dame de Paris

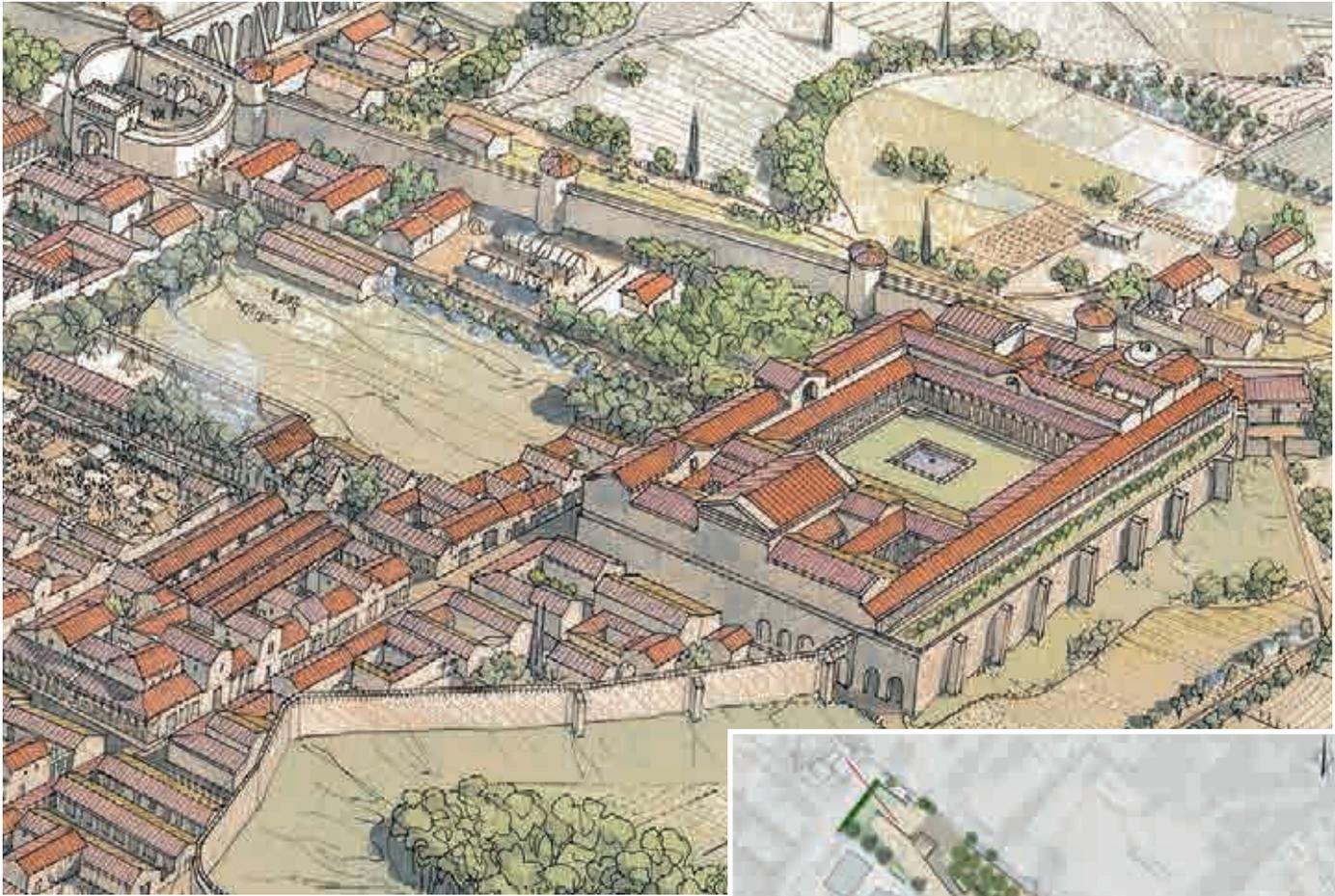
Depuis l'incendie survenu à la cathédrale Notre-Dame de Paris en avril 2019, un plan d'action « Sécurité cathédrale » a été lancé par l'État et son ministère de la Culture, sur l'ensemble des cathédrales du territoire.

Ainsi, les relevés numériques effectués sur l'ensemble du groupe épiscopal vont également permettre d'établir des plans, états des lieux

et documentation concernant Saint-Léonce. Une prestation entièrement prise en charge par l'État, propriétaire de la cathédrale.

Cinq cathédrales dans le sud de la France, dont Saint-Léonce à Fréjus ont bénéficié de captations spécifiques dans le cadre du plan d'action « Sécurité cathédrale ».





PLATEFORME ROMAINE :

le patrimoine fréjusien mis à l'honneur

La **plateforme romaine**, bien connue des Fréjusiens et des férus d'archéologie fait partie des bijoux du patrimoine local. En effet, ce site semble avoir été un haut lieu de pouvoir de la cité romaine **Forum Iulii**, qui représentait à l'époque les 3/4 du département du Var actuel. Situé dans la partie orientale de la ville romaine, le site de la Plateforme possède une superficie de 8145 m². Classé au titre des Monuments Historiques en 1886, le site a été rétrocédé par l'État à la Ville de Fréjus en 2010.

LA PLATEFORME ROMAINE BIENTÔT ACCESSIBLE

C'est avec l'objectif de faire encore plus rayonner Fréjus, que la municipalité, a souhaité valoriser ce site qui constitue la véritable richesse de la cité romaine.

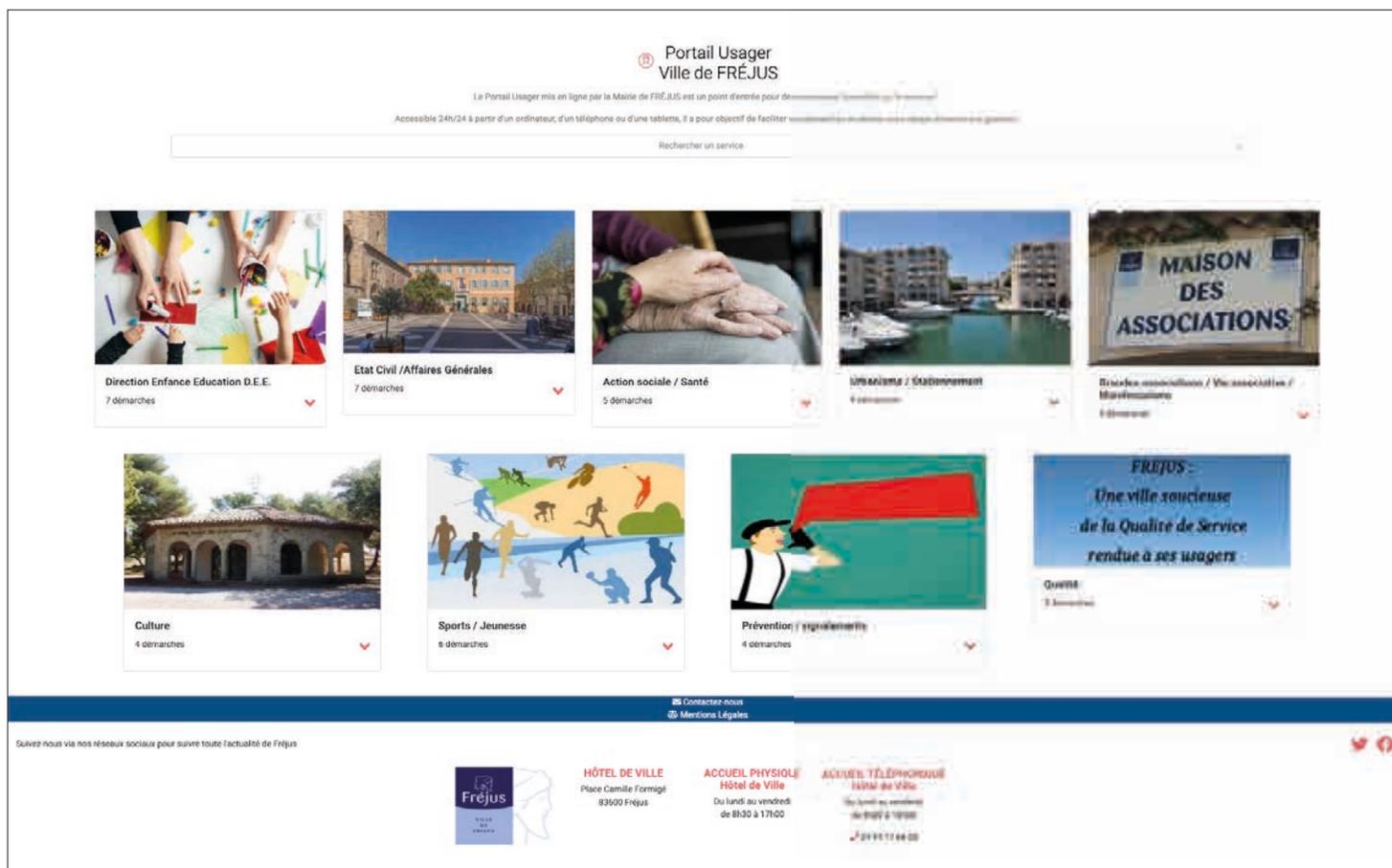
Dans cette optique, des travaux ont été engagés au début de l'année pour répondre à trois critères : **conservation, mise en valeur du patrimoine et accessibilité au public.**

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture Fabrica Traceorum. Des travaux conséquents qui vont permettre de valoriser ce site en mêlant **patrimoine et espaces verts** puisqu'il est prévu de créer dès cette année **un nouvel espace vert ombragé et arboré** pour permettre d'accéder à la plateforme. A l'issue des travaux, qui prendront fin en 2024, permettront de **relier la plateforme romaine aux jardins de la Villa Marie.**

FRÉJUS RÉCOMPENSÉE PAR DEUX PRIX RÉGIONAUX

La ville de Fréjus a obtenu deux prix en 2019 qui viennent récompenser les efforts déployés en matière de **richesse du patrimoine paysager et végétal** et en matière de mise en valeur du patrimoine archéologique. La ville obtenu **"3 fleurs" au palmarès du label villes et villages fleuris**, mais aussi un **prix spécial régional pour la mise en valeur du patrimoine archéologique.**

Ce travail permet de mêler conservation du patrimoine architectural et historique, mais aussi végétalisation de la ville.



FRÉJUS, VILLE CONNECTÉE

Retrouvez toutes vos démarches en ligne avec le "portail usager"

Dans la continuité de la certification Qualivilles déjà obtenue et confirmée depuis deux ans par la Direction de l'enfance et de l'éducation (D.E.E.), et avec la volonté de pérenniser toutes démarches administratives de façon dématérialisée, la ville de Fréjus va mettre en place à destination des administrés un nouvel outil numérique, le "portail usager". Présentation.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour simplifier les démarches des administrés, la Ville propose depuis son site Internet un nouvel outil numérique permettant l'accès à de multiples services.

De nombreuses démarches administratives seront ainsi simplifiées par la mise à disposition de formulaires en ligne dans de nombreux domaines, comme l'état-civil et les affaires générales, l'action sociale, la culture ou encore l'enfance et l'éducation.

COMMENT ?

Il suffit de créer un compte personnalisé et sécurisé via un identifiant (adresse mail) et un mot de passe, sur simple connexion sur le site de la Ville, www.ville-frejus.fr.

POUR QUI ?

Ce nouvel outil s'adresse à tout administré souhaitant la création d'un compte personnel en ligne, afin d'accéder à tout un panel de démarches.

Outil tout aussi idéal pour les familles qui disposent déjà d'un "compte famille" auprès de la Direction de l'enfance et de l'éducation (D.E.E) afin d'y retrouver l'ensemble de leurs données, sous réserve de leur accord préalable. Dans ce cadre, un mail d'activation sera adressé début février aux familles déjà inscrites auprès de la D.E.E.

QUAND ?

Ce nouvel outil numérique sera opérationnel dans le courant du mois de février, et il permettra aux familles qui le souhaitent de réaliser, à distance, l'ensemble des prestations délivrées par la D.E.E dont notamment les inscriptions scolaires (voir informations page suivante).

Il permettra également aux familles titulaires d'un compte d'accéder aux autres services proposés par la Ville.



LES + DU "PORTAIL USAGER"

- Un compte unique personnalisé en ligne
- Une simplification de vos démarches
- Un gain de temps

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

pour la rentrée 2021-2022

Le portail usager est un nouvel outil à même de faciliter les démarches administratives. À l'image des inscriptions scolaires pour la rentrée prochaine. Dès le lundi 8 mars et jusqu'au vendredi 23 avril, seront ainsi recensés les enfants qui effectueront leur première entrée en maternelle, leur première rentrée au cours préparatoire ou encore un changement d'école après à un déménagement.

Deux méthodes se présentent ainsi aux familles :

- inscription entièrement dématérialisée au moyen du portail usager (pour celles disposant déjà d'un compte personnel),
- inscription à la direction, sur rendez-vous, en ayant au préalable téléchargé (et rempli) le dossier sur le portail famille.

POUR QUI ?

- pour les enfants nés en 2018 pour une première entrée en maternelle,
- pour les enfants nés en 2015 pour une entrée en cours préparatoire (CP),
- pour un changement d'établissement scolaire suite à un déménagement ou une arrivée sur la commune.

L'info en +

Les inscriptions scolaires dérogatoires pour rapprochement de fratrie, sauf hors commune auront lieu du lundi 8 mars au 23 avril 2021.

Les demandes seront traitées le jour du rendez-vous.

En revanche, les autres demandes de dérogation pour : les rapprochements de fratrie domiciliée hors-commune, raisons de santé, impératifs familiaux ou professionnels seront étudiées en commission. Dans ce cas, l'inscription scolaire se déroulera sur rendez-vous du mardi 06 au vendredi 23 avril 2021.

- Informations complémentaires et pièces à fournir disponibles en téléchargement sur le portail famille ou à l'accueil de la D.E.E.

QUAND ?

Les inscriptions se dérouleront à la Direction de l'enfance et de l'éducation (D.E.E)

du lundi 8 mars au vendredi 23 avril 2021, aux horaires habituels, du lundi au jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h15.

COMMENT ?

Cette prestation est réalisée **uniquement** sur rendez-vous, accessible depuis la page d'accueil du portail famille :

www.mairie-frejus.accueil-famille.fr

Pour les familles avec fratrie, il convient de prévoir un rendez-vous par enfant.



Quelles pièces fournir le jour du rendez-vous ?

- > Le DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION *disponible en téléchargement sur le Portail Famille ou à l'accueil de la D.E.E.*
- > Les pages parents et celles de tous les enfants du livret de famille (original + 1 copie) ou 1 acte de naissance de l'enfant à inscrire.
- > 1 attestation d'assurance Responsabilité Civile-Habitation.
- > 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe ou box. Les factures de téléphone mobile ne sont pas acceptées. Les parents hébergés chez un tiers doivent fournir : 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (voir la liste ci-dessus) + la pièce d'identité de la personne qui les héberge + une attestation d'hébergement *disponible en téléchargement sur le Portail Famille ou à l'accueil de la D.E.E.* + un justificatif de domicile de moins de 3 mois attestant de leur domiciliation à CETTE adresse : téléphone portable ou assurance.
- > 1 certificat des vaccinations à jour, délivré par la CAVEM www.cavem.fr - Tél. 04 94 19 31 00.
- > En cas de divorce ou de séparation : fournir l'extrait du jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant. En l'absence de jugement, fournir l'attestation sur l'honneur de séparation *disponible en téléchargement sur le Portail Famille ou à l'accueil de la D.E.E.* + 1 copie de la carte d'identité de chacun des parents + 1 relevé de compte CAF

ou MSA complet du mois en cours, *disponible depuis la page d'accueil de votre compte CAF ou MSA* (attention, ne pas confondre avec une attestation de paiement ou une attestation de quotient).

- > Le certificat de radiation, obligatoire en cas de changement d'établissement scolaire. Sauf pour le passage de la maternelle en élémentaire.

Les documents listés ci-dessus sont indispensables pour réaliser l'inscription scolaire le jour du rendez-vous. Les dossiers incomplets ne pourront être acceptés et traités. Une nouvelle prise de rendez-vous sera alors nécessaire.

Un seul rendez-vous pour toutes vos démarches

Le DOSSIER UNIQUE vous permet d'inscrire également votre/vos enfant(s) à toutes les activités périscolaires sur présentation des pièces complémentaires suivantes :

- > Pour la restauration : remplir le formulaire d'inscription à la restauration Garig présent dans le dossier.
- > Activités périscolaires du soir en élémentaire, ALSH mercredis et vacances :
 - Un relevé de compte CAF ou MSA complet du mois en cours, disponible depuis la page d'accueil de votre compte CAF ou MSA (attention, ne pas confondre avec une attestation de paiement ou une attestation de quotient).
 - La photocopie intégrale (4 pages) des avis d'imposition de 2020 sur revenus de 2019 des 2 parents.

RENSEIGNEMENTS : Direction de l'Enfance et de l'Éducation - Le Florus Bât. C - Place Mangin. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h. Tél. 04 94 17 66 89 . Portail Famille : <https://mairie-frejus.accueil-famille.fr>



UN NOUVEAU "CŒUR DES LOISIRS"

associatifs s'ouvre à Saint-Aygulf



Avec la récente livraison du hangar à bateaux, c'est tout un nouveau projet qui se termine du côté du gymnase Régis-Auzereau de Saint-Aygulf, avenue Théophile-Gautier.

Tout a commencé par la réalisation du programme immobilier "Anse Corail", inauguré fin juin 2017 par le maire de Fréjus, David Rachline, avant de se poursuivre, deux ans plus tard, par l'édification de **deux nouveaux courts de tennis** (entre les nouvelles habitations et la salle de sports, là où trônait jadis le terrain de football devenu désuet) et d'un **city-stade** flambant neuf (**201.000 €** d'investissement).

Voici tout juste un an, et comme il l'avait promis à la suite de la démolition de l'ancienne structure avenue Flaubert, c'est la clé de la nouvelle **Maison des associations** que le premier magistrat remettait en main propre à Claudine Robin, présidente de la SASEL, Société aygulfoise de sports et loisirs, la principale association du quartier avec ses 1000 adhérents.

Mais la SASEL n'est pas la seule utilisatrice de ce nouvel équipement de près de 600 m² avec 4 salles d'activités, un bureau, une salle informatique, des locaux pour la poterie et pour les archives, qui a représenté un investissement

de **818.000 €**. Une bonne partie du tissu associatif aygulfois (associations des Amis de Villepey, des commerçants, de l'Omelette géante, des pêcheurs-plaisanciers) y a également accès.

Tout dernièrement, la réalisation d'un hangar à bateaux a conclu ce vaste projet de réaménagement du "complexe" Auzereau. Ce bâtiment de 145 m² propose un atelier, un bureau, une mezzanine et un coin toilettes avec douche, sans oublier une aire de lavage, à destination de l'association des Voiles latines qui gère et entretient les bateaux de tradition provençale que sont les "pointus".

Un logement de gardien a également été réhabilité, attenant aux vestiaires du gymnase, pour remplacer l'ancienne maison démolie. Et le parking a été redessiné, proposant 40 places de stationnement (investissement : **531.000 €**).

L'ensemble de l'opération aura ainsi représenté un investissement de **1,55 M€ TTC**.

ILS NOUS EN PARLENT...



Claudine ROBIN,
présidente
de la Sasel :

« Un petit cocon »

« Monsieur le maire nous a remis les clés voici un an tout juste. Mais, avec le Covid et la situation sanitaire, nous avons été fermés de longs mois. Cela étant, nous sommes parfaitement installés dans un véritable petit cocon. D'autant que nous sommes pratiquement la seule association à occuper les lieux, même si nous nous partageons avec quelques autres. De fait, nous n'avons plus de fermetures de salles, et c'est un aspect très bien apprécié par nos adhérents car, n'oublions pas, l'association fonctionne tous les jours et du matin au soir en temps "normal". Et puis, nous avons racheté tout un mobilier neuf. Comme je vous le dis, un véritable petit cocon. Et même si le nombre d'adhérents (1060 à l'AG de juin 2020, Ndlr) est quelque peu en baisse ces derniers mois, nul doute que cela va reprendre dès que la situation s'améliorera. »



Dany PHILIPPOT,
présidente
des Voiles latines :

« C'était vital »

« Nous devons prendre totalement possession du nouvel équipement à la fin janvier (impression recueillie le 11 janvier, Ndlr). Mais il va sans dire que cela va nous changer énormément la vie. Si les bateaux en bois comme les pointus doivent rester à l'eau pendant l'hiver, ils n'en sont pas moins mis à minima un mois en carénage pour quelque trois mois de restauration. Auparavant, ce travail s'effectuait à l'air libre, et donc à la merci des conditions climatiques, pluie et vent. Par exemple, le "Ville de Fréjus" (l'un des trois pointus de l'association des Voiles latines, Ndlr) nécessite cinq couches de vernis. S'il y avait du vent, tout ce travail était réduit à néant. Sincèrement, ce hangar va nous permettre d'envisager beaucoup plus de choses, sans compter les adhérents qui possèdent également des pointus et pourront utiliser cet équipement. C'était vraiment vital pour tous... »





① Nouvelle Maison des associations ② Nouvel hangar à bateaux
③ Un city-stade flambant neuf ④ Deux nouveaux terrains de tennis
Le complexe sportif Régis-Auzereau s'est bien agrandi ces deux dernières années autour de la salle éponyme.

LE PLAN COMMUNAL

de sauvegarde

Véritable outil d'information et de protection de la population, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) planifie sous la responsabilité du maire, David Rachline, les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs, naturels ou technologiques.

Il se base sur le recensement des risques et des moyens disponibles (communaux ou privés) de la ville de Fréjus et met à profit le retour d'expériences acquis au cours des derniers événements. « Depuis de nombreuses années et encore tout récemment, en novembre - décembre 2019, Fréjus a été frappée par des inondations majeures. C'est grâce à l'activation du Plan Communal de Sauvegarde, que la situation a pu à chaque fois être maîtrisée » souligne Jean-Louis Barbier, élu délégué à la gestion des risques majeurs.

D'une manière générale, le PCS prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'information, l'alerte, la protection et le soutien de la population au regard des risques naturels et climatiques tels que les inondations, feux de forêt, séismes, mais aussi technologiques comme la rupture de barrage, l'accident lors du transport de matières dangereuses.

Dans le cadre de situations de crise (inondations 2019 ou incendie Ferro 2017, en bas avec le lieutenant-colonel Richard Iskandar et le lieutenant Franck Cuomo au PC crise), le maire David Rachline prend la direction de la cellule de crise.



COMMENT FONCTIONNE LE PCS ?

Le PCS est activé dès la survenance de l'événement, par la mise en action d'une cellule de veille.

Dès qu'il apparaît que l'événement prend de l'ampleur, l'ensemble des ressources humaines et techniques de la commune est alors placé sous l'autorité du maire agissant alors comme Directeur des opérations (DOS), et le Poste de commandement communal (PCC) est mis en place.

Depuis celui-ci, situé en Mairie centrale et équipé de moyens performants d'information et de communication, l'évolution de situation est suivie et anticipée. Quant aux actions nécessaires, elles sont décidées et conduites dans la durée par les équipes présentes au PCC. « L'existence du PCS vise aussi à développer une véritable culture de sécurité civile dans notre commune et à nous rendre encore plus réactifs et efficaces face à l'événement grave », conclut Jean-Louis Barbier.

INFORMER LA POPULATION : LA CLÉ DE VOÛTE D'UNE PRÉVENTION RÉUSSIE

La population de Fréjus est informée et alertée par les canaux habituels : site de la Ville, réseaux sociaux, panneaux d'information. Le logiciel "Téléalerte" est également activé pour détailler les consignes de sécurité et les appliquer aux zones les plus impactées.

Les mesures de précaution sont alors communiquées et il est essentiel de les respecter.

En cas d'évacuation, des espaces municipaux (gymnases, salles, etc.) sont ouverts pour accueillir, prendre en charge et soutenir les personnes sinistrées.

*Téléalerte : un système de prévention efficace

Vous ne figurez pas dans l'annuaire public universel et vous souhaitez être prévenu en cas d'inondation, de tempête ou autre incident ? Rejoignez le dispositif Téléalerte en remplissant le formulaire en ligne : <https://tre.inscription-volontaire.com/frejus/>.

Numéro du Poste de Commandement Communal (actif uniquement en cas de situation de crise) : **04 94 51 76 00**.

Utilisez-le à bon escient.



LILA BRET

la pâtisserie au bout des doigts

« *Vivre d'amour et de gâteaux* », telle est la devise de Lila Bret, Fréjusienne et finaliste de la 5^e saison de l'émission *Le Meilleur Pâtissier*, sur M6. Amatrice à l'époque, puisque la diffusion a eu lieu en 2016, la Varoise a depuis obtenu son CAP et même créé son laboratoire, d'où proviennent aujourd'hui toutes ses créations gourmandes.

COMMENT EST NÉ VOTRE GOÛT POUR LA PÂTISSERIE ?

Ma passion a vu le jour à l'occasion de ma formation en diététique, où l'on avait des cours de cuisine, pendant lesquels on nous enseignait quelques bases en pâtisserie. Un boulanger qui travaillait « à l'ancienne » m'a beaucoup aidée deux ans avant l'émission. Il m'a permis de réaliser mes premiers gâteaux dans son laboratoire. La diététique ne me permettant pas d'évoluer comme je le souhaitais, la pâtisserie s'est naturellement imposée, car elle offre cette créativité que je ne retrouvais pas dans ma formation d'origine. En pâtisserie, chaque gâteau est une création unique même si on reste souvent sur le même type de format. Cela fait trois ans que j'ai mon CAP. Je l'ai passé l'année suivant la diffusion de l'émission « *Le Meilleur Pâtissier* ».

COMMENT AVEZ-VOUS ÉTÉ SÉLECTIONNÉE POUR PARTICIPER À L'ÉMISSION ?

J'avais envoyé une candidature l'année précédant ma participation mais finalement, c'est la production qui m'a repérée car j'ai gagné un concours de pâtissier amateur à La Baule (Loire-Atlantique). Ce sont eux qui m'ont contactée pour la saison 2016. L'émission a été un véritable tremplin pour me faire connaître. J'ai énormément travaillé sur les réseaux sociaux entre les tournages. J'avais un réel projet professionnel derrière, donc il ne fallait pas que je rate la marche. Quatre ans après, les gens me connaissent toujours sous le nom « Lila le meilleur pâtissier ».

La diffusion récente de la séquence « *Gâteaux sur commande* » permet de faire des rappels de mes prestations au public. Je ne travaillerais pas autant si je n'avais pas participé à cette émission.

COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS PAR RAPPORT À LA CRÉATIVITÉ ? AVEZ-VOUS UNE IDÉE EN TÊTE ?

Je travaille à la demande du client qui vient me voir la plupart du temps avec un visuel. Il faut que celui-ci soit sympa et que le gâteau soit gustatif. J'essaie d'orienter au mieux les gens pour qu'ils y trouvent leur compte : beau, bon et correspondant à leur budget.

QUELLE EST LA TENDANCE ACTUELLE ?

Les gâteaux à thème ont beaucoup de succès. Le « Number Cake » a le vent en poupe aussi car il est beau et bon à la fois. En revanche, le « cake design » américain ne sera jamais aussi savoureux qu'un entremets. L'essentiel est de se faire plaisir lorsqu'on choisit un gâteau.

Gâteau proposé pour la Saint-Valentin.



Envie de découvrir ou de se perfectionner en pâtisserie ? Lila vous accueille dans son laboratoire, à Puget-sur-Argens.

En raison du contexte sanitaire, vous pouvez faire un atelier individuel.

Les ateliers collectifs, eux, pourront reprendre lorsque la situation le permettra.

Contact : 06 25 42 36 35 ou vivredamouretdegateaux@gmail.com

TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS NON MEMBRES DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

L'effacement.

Faute de conseil municipal depuis novembre 2020 et dans l'attente des projets de délibération du prochain conseil fixé au 26 janvier, aucune information n'est à commenter ce mois-ci : La majorité municipale se complait dans son inaction.

Il en est un par contre qui ne reste pas inactif, c'est le Maire de SAINT RAPHAEL qui, dans Var Matin du 14 janvier 2021, annonce la fin des projets d'hôtel, d'aquarium géant et de pôle festif soutenus depuis 3 ans par le Maire de FREJUS sur la Base Nature et leur remplacement par un campus pour 1.000 étudiants.

Notre groupe s'en réjouit. D'abord parce que nous n'avons eu de cesse, avant même l'élection municipale, de dénoncer avec d'autres les idées aberrantes de construction sur la Base. Ensuite et surtout, parce que le projet d'installation d'un campus de formation de proximité sur la Base Nature est précisément...notre projet ! Nous renvoyons ici le lecteur à notre programme électoral encore consultable à notre permanence 92 rue Ciamin et sur le site « ebonnemain2020.fr ». A l'époque, l'actuelle majorité municipale le combattait et le traitait avec mépris « d'irréaliste ». Que la majorité en manque d'idées n'hésite donc pas à nous consulter plutôt que de recopier notre programme ou de nous couper le micro : Nous sommes élus pour faire avancer Fréjus, pas pour la gloire d'un parti national.

Ce qui est surtout affligeant, c'est de constater que c'est le maire de SAINT RAPHAEL et non celui de FREJUS qui fait l'annonce publique de ce projet structurant, sans même que cette question n'ait été débattue entre élus Fréjusiens au Conseil Municipal. Il s'agit malheureusement d'une nouvelle illustration (après la gestion calamiteuse de la crise sanitaire de mars à juin 2020, après une saison estivale totalement terne, après le fiasco des animations de Noël) de l'effacement progressif de notre Fréjus, pourtant 1ère ville de l'Est Var.

Soyons clairs : Il ne s'agit pas d'opposer une ville contre une autre ; notre avenir commun est évidemment dans la CAVEM. Mais, non ! Notre destin n'est pas de vivre sous la tutelle, même bienveillante, de notre voisine. Comme nous, restez vigilants !

Emmanuel BONNEMAIN

« Notre parti c'est Fréjus »

Conseiller municipal d'opposition

Conseiller communautaire

contact@ebonnemain2020.fr

SÉCURITÉ, PRIORITÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ?

En 2014 déjà, David Rachline faisait de la sécurité sa priorité.

Force est de constater que la situation s'est considérablement dégradée, en particulier récemment.

Après des tirs de mortier subis par nos policiers à deux reprises, après la tentative de prise d'otage avec menace au couteau dans les locaux de la Maison pour l'emploi, la situation au centre-ville avec des marchands de sommeil, du trafic de drogue...

On est tenté de se poser une question (comme sur d'autres sujets) : Que fait Monsieur Rachline ?!

C'est bien beau de critiquer en permanence l'État mais il faudrait déjà balayer devant sa porte & prendre toute sa part !

Nous réclamons d'urgence l'embauche de policiers municipaux supplémentaires, comme nous le proposons dans notre projet.

Les patrouilles devant les lieux recevant du public doivent également être plus régulières.

Je salue ici l'engagement au quotidien de nos 66 policiers municipaux ainsi que des policiers nationaux, au service de la sécurité de tous.

Julien Poussin pour l'Union des écologistes & de la gauche

Contacts : 0621518859 - pourfrejus2020@hotmail.com

Facebook : Avec Julien Poussin, ensemble écrivons l'avenir pour Fréjus

Chers Fréjusiennes, chers Fréjusiens,

OUBLIONS cette horrible année 2020 rythmée par les confinements, les couvre-feux, les annonces anxiogènes, les privations de libertés et les restrictions pesantes, qui a été pour nous tous si éprouvante humainement, psychologiquement, socialement et professionnellement.

PENSONS à ceux qui ont lutté et combattent le coronavirus, en souffrent, ont perdu un parent, un proche, ou en sont morts ;

SOYONS solidaires des patrons et salariés, privés de leur outil de travail, accablés de difficultés et qui sombrent dans la précarité ;

REMERCIONS tous ceux qui dans notre ville se mobilisent et s'exposent pour servir l'intérêt général, traiter, soigner, protéger, aider, approvisionner les fréjusiens et répondre à leurs besoins ;

ESPÉRONS que grâce aux nouveaux vaccins, ce virus, terrible révélateur des fractures sanitaires, sera enfin terrassé ;

ACCUEILLONS 2021 avec l'espoir de reprendre rapidement le cours normal de notre existence, pour profiter de nouveau pleinement du bonheur de vivre dans notre ville aimée ;

SOUHAITONS qu'après cette pandémie, « Fréjus renaisse ! », plus démocratique, dynamique, apaisée, intelligente, verte, culturelle et solidaire.

Jean-Luc Epuron

Conseiller municipal d'opposition

COUP DE FROID A L'ECOLE

Il fait froid, tout le monde a pu s'en apercevoir.

Mais il a été encore plus saisissant pour bons nombres d'élèves, la semaine de rentrée des vacances de Noël a été sans chauffage.

Aux EUCALYPTUS, avec 8 degrés, impossible de faire classe : élèves et enseignants se sont réfugiés dans la cantine, seule pièce chauffée, et les parents invités à venir chercher leurs enfants.

A TURCAN et AULEZY, les chauffages étaient aussi défectueux.

Plutôt que de critiquer « une absence flagrante de l'Etat », « tout devait être opérationnel », le Maire devrait se charger des problèmes de sa compétence. Il se plaint d'être en 1ère ligne mais jamais écouté, n'a même pas jugé utile de dépêcher un membre de son Conseil.

Les parents d'élèves de TURCAN déplorent que divers dysfonctionnements ne soient toujours pas réglés: manque de gel hydroalcoolique, sol des toilettes insalubres, bibliothèque fermée depuis septembre à cause du non remplacement de l'employée municipale partie à la retraite.

Après les malfaçons du nouveau Pôle Enfance, la mairie ne peut se dédouaner en renvoyant la balle à ses prestataires.

L'équipe municipale n'aurait-elle pas su prévoir qu'avant le printemps il y aurait probablement un hiver !

Angélique FERNANDES

Le texte du groupe « Fréjus passionné » (Richard Sert) ne nous est pas parvenu.

TRIBUNE DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

SAVOIR S'ADAPTER

La crise sanitaire que nous subissons illustre à quel point la prévision est un exercice difficile – qui aurait pu prévoir début 2020 la situation que nous connaissons depuis quelques mois ? – et que la capacité d'adaptation est plus que jamais indispensable. Il en est de même dans la gestion d'une commune, et il faut ne jamais avoir exercé de responsabilités dans ce cadre pour l'ignorer.

Dans un environnement changeant, les projets d'une municipalité ne peuvent être définitivement figés. Le contraire conduirait à une politique éloignée des réalités et des attentes de nos concitoyens, comme on le constate hélas trop souvent autour de nous.

Pour renforcer l'attractivité de la commune et contribuer à sortir d'une saisonnalité facteur de fragilité pour notre économie, notre Maire David Rachline a prévu de déménager les services techniques, qui occupent actuellement des bâtiments vieillissants au sein de la partie bâtie de la Base Nature, équipements qui sont loin de mettre en valeur ce site remarquable. Les mêmes qui le critiquaient hier conviennent tous aujourd'hui de la nécessité de ce déménagement. La question qui se pose alors est de savoir quels équipements structurants implanter pour permettre d'atteindre l'objectif fixé.

Au regard de la nature du site et des enjeux, il n'est pas incongru, ce dont certains semblent s'étonner, d'étudier plusieurs projets, en tenant compte des réalités et des besoins de notre territoire, étudiés en relation étroite avec la CAVEM. C'est le cas actuellement, où une réflexion sur la possibilité de développer sur le site des formations supérieures est menée, parallèlement à celle sur l'implantation d'équipements de loisirs. Le moment venu, un point sera fait, avec les Fréjusiens et au sein du Conseil municipal, sur les projets les plus pertinents et les plus à même d'être utiles à l'économie locale comme au dynamisme de l'agglomération dans son ensemble. Une démarche classique donc, par rapport à laquelle les critiques de certains opposants apparaissent clairement pour ce qu'elles sont : des postures.

L'adaptabilité est également nécessaire dans le domaine de la sécurité. Depuis 2014, la municipalité a renforcé très sensiblement son dispositif : davantage de policiers municipaux, une présence accrue sur le terrain, des types d'intervention diversifiés, un nombre de caméras de vidéoprotection qui a doublé, le développement du dispositif « voisins vigilants », des systèmes anti-intrusions dans les écoles... Mais les incivilités, la délinquance, voire les menaces, évoluent également. Et il faut constamment adapter notre dispositif pour y faire face au mieux, ce qu'illustre une récente réorganisation de notre police municipale pour encore davantage de présence et de réactivité. Car la réponse n'est pas seulement une question de moyens, même si ceux-ci sont renforcés, elle est aussi dans la pertinence de leur utilisation.

L'adaptabilité, enfin, c'est aussi savoir faire face aux impondérables qui se produisent parfois dans un parc de plus de 120 bâtiments publics. Ainsi, quand malheureusement des manquements de la part de notre prestataire en termes de maintenance de certaines installations de chauffage conduisent à des pannes dans des écoles, comme cela s'est récemment produit, les équipes techniques de la Ville ont à cœur de réagir rapidement pour que des solutions soient apportées dans les plus brefs délais. Si de tels incidents sont évidemment toujours regrettables, ils font partie des impondérables face auxquels l'enjeu est d'être en mesure de réagir vite. Ce fut le cas en l'espèce.

Sachez en tout état de cause que, dans la gestion quotidienne de la Ville comme dans les projets à moyen et long terme, la majorité municipale, auprès de son Maire David Rachline, met tout en œuvre pour adapter son action aux réalités du terrain et aux enjeux pour notre ville et ses habitants.

Christophe CHIOCCA
Président du groupe majoritaire "Fréjus réunie"

LES NAISSANCES



Décembre

BORTOLUZII GASQUET Raphaël - 03/12
PARRA Sacha - 10/12

AIT MALEK Yunsar - 11/12
GRUBAIN Jonas - 16/12

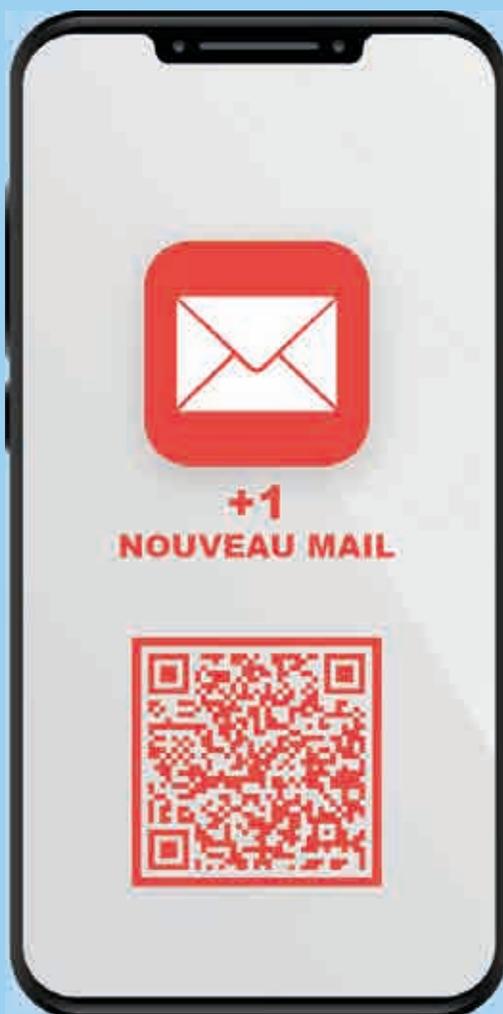
LEMAIRE Naëlia - 19/12
BARREAUD Hugo - 21/12

LES MARIAGES

Décembre

VANDEWALLE Bernard et PANAPOY Benjamas - 04/12
BERNARDET Christophe et GUERARD Solène - 14/12





LA VILLE DE FRÉJUS LANCE SA NEWSLETTER INSCRIVEZ-VOUS !